Conférence des Présidents des sections, le 17 janvier 1925

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Conférence des Présidents des sections

le 17 janvier 1925, à 1½ h. au Buffet de la Gare d'Olten.

Sont présents: Comité central: MM. Righini, président; Mayer, Liner, Blailé, Stauffer.

Présidents des sections ou leurs représentants: MM.: Aarau, Burgmeier; Bâle: Buchner; Berne: Prochaska; Genève: de Henseler; Fribourg: Brulhart; Lucerne: Emmenegger; Neuchâtel: Delachaux; Vaud: Clément; Zurich: Holzmann.

Ne sont pas représentés: St-Gall, Tessin, Munich et Paris.

Le Président central, M. Righini, est nommé président de l'assemblée. Il ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux présidents des sections. Le procès-verbal de la dernière assemblée des présidents n'est pas lu, celui-ci ayant été publié dans le Bulletin No. 1 (Mars 1924).

Le Président rappelle la mort du professeur Graf, membre actif de la section de Zurich.

Rapports des Sections:

Le Président recommande aux présidents d'être bref et de ne donner que des renseignements supplémentaires à ceux déjà fournis pour l'Annuaire 1924 qui va paraître sous peu.

Aarau: Les achats du gouvernement argovien lors de l'exposition de la section en 1924 montent à fr. 5000.—. Pour la décoration du Zelglischulhaus on a dépensé fr. 3000.—. MM. O. Wyler et Burgmeier y participent avec des commandes de fr. 600.— et fr. 500.—.

Bâle: Rien à ajouter au rapport dans l'Annuaire.

Berne: Le budget du nouveau gymnase prévoit des décorations pour fr. 100,000.—. On espère voir réalisées quelques commandes.

L'exposition de Berthoud était une entreprise importante mais difficile. La décoration et l'arrangement ont été entièrement aux frais de notre section (et du Werkbund). Notre collaboration avec le Werkbund a été satisfaisante. Les ventes totales ne sont que de fr. 5000.—. Le succès moral de cette entreprise est assez considérable. Les récettes sont de 40,000 billets d'entrée à 50 cts. dont un tiers revient à la Section et au Werkbund. L'affiche n'a pas eu un succès unanime. Les comptes ne sont pas encore établis, en conséquence la Section de Berne doit remettre à plus tard l'engagement de ses devoirs envers la Caisse centrale. Notre exposition de Noël a eu un beau succès; les ventes se montent à fr. 23,000.— et sont le double des ventes de l'année précedante. Lors de notre loterie nous avons vendu 5000 lots à 1 franc. Notre Caisse de secours dispose d'un fond de fr. 6000.— créé par une collecte. On continuera à augmenter ce fond et on ne

disposera des intérêts pas avant 2 ou 3 ans. Notre caisse a été fondée, comme on sait, pour servir de complément local à la Caisse de secours des artistes suisses.

Fribourg: Nous avons eu une exposition de la section avec vente de 5 œuvres pour fr. 1300.—.

Genève: Rien à ajouter au rapport dans l'Annuaire.

Lucerne: Rien à ajouter au rapport dans l'Annuaire.

Neuchâtel: Rien à ajouter au rapport dans l'Annuaire.

Vaud: Nous nous bornons à faire une exposition de la section tous les 2 ans. On projette de créer une salle d'exposition permanente, éventuellement à l'Orangerie de Montbenon.

Zurich: Une fête champêtre, «Fahrt ins Blaue», a très bien réussi; c'était l'occasion de fêter deux membres méritants du comité de la section. Donnant suite à une invitation de la Gewerbehalle de la Banque cantonale de Zurich d'arranger des expositions permanentes dans ses locaux, la section en organise une première série. La section de Zurich a remis à Monsieur H. Trog, lors de son 60e anniversaire, une estampe de notre collègue Ruegg. (Le Comité central s'associait à cette manifestation en présentant à l'ami de notre Société la collection complète de nos estampes.)

Interpellations et propositions:

Aarau s'informe de la parution du Jahrbuch. Il paraîtra au courant de ce mois. On demande si le Bulletin ne pourrait pas être envoyé aux membres passifs, au moins à ceux qui en font la demande. M. Righini répond que le Bulletin est destiné aux actifs seuls; les femmes artistes qui sont membres passifs de notre Société le reçoivent également. Pour le reste le Comité central examinera la question.

Bâle demande que dans les années sans Salon les candidats puissent se présenter sur la preuve de participation à une exposition de notre Société. Le Président déclare que l'année 1925 donne toute occasion de remplir nos conditions en participant au Salon de Zurich 1925. Le Comité central examinera la question en général.

Berne déclare que la section ne voudrait pas empêcher certains de ses membres de fonder une section de Soleure; mais sur l'observation du Président central qu'il s'agit de la fondation d'une nouvelle section, affaire importante de la Société, qui est à examiner plus sérieusement encore que l'admission d'un membre ordinaire, M. Prochaska déclare que la section de Berne fait sien ce point de vue plus large. — On a été étonné de n'avoir rien entendu au sujet du jury de l'affiche pour l'exposition d'Automobiles de Genève. M. de Henseler ne peut donner des renseignements rassurants à ce sujet.

Fribourg demande que les estampes soient signées par l'auteur. Le Comité central en délibérera. D'après les statuts la carte de membre passif donne droit à l'entrée gratuite aux expositions des sections. Or à Berne les membres actifs et passifs doivent payer une entrée. M. Righini: La question sera étudiée par le Comité central; si les statuts promettent ces facilités il faut qu'elles soient réalisables; les présidents de section présents à cette séance sont priés de faire le nécessaire quant aux entrées dans leurs expositions de section.

Genève. La section de Genève prie les membres de la Société par l'intermédiaire des présidents de porter tout leur intérêt sur la lettre de la section de Genève au Comité central et qui paraîtra dans le Bulletin (voir page 11/12).

Neuchâtel. Exposition d'Art décoratif à Paris: Réclamation au sujet d'un de nos collègues qui a envoyé son adhésion à temps ainsi que des dessins et qui n'a obtenu que des réponses contradictoires qui l'ont fait perdre beaucoup de temps inutilement. Proteste contre le fait qu'il n'est pas possible pour un artiste d'exposer individuellement et que s'il veut le faire il est obligé de s'arranger avec le syndicat des Horlogers et Bijoutiers au même titre qu'un industriel, en supportant de grands frais. M. Liner communique que pour la Suisse orientale ce sont deux industriels de la broderie de St-Gall qui ont été choisis comme jury pour cette exposition d'art décoratif. Réponse: M. Righini a présenté à la Commission fédérale des Beaux-Arts nos réclamations. M. Vibert a été proposé pour la Commission fédérale des Arts appliqués et M. Chiesa a été nommé membre de la Grande Commission. — M. Delachaux parle encore de la Maison romande pour les artistes à la Sarraz. M. Clément est dans le cas de donner quelques renseignements.

Vaud: M. Clément communique que la demande de Mlle Bailly (admission des femmes artistes) a été appuyée dans la section vaudoise par M. Auberjonois; la section s'est prononcée avec 14 voix contre 4 voix pour l'admission des femmes artistes comme membres actifs. Par conséquent la section vaudoise adressera une proposition dans ce sens au Comité central.

Rapport du Président central:

Après les réponses mentionnées plus haut le Président fait encore quelques communications: Il faudra se décider à garder ou à vendre le Bâtiment transportable. Des experts devront se prononcer sur les frais de montage et de démontage évalués chaque fois à fr. 70,000.—. Il faut retenir que Zurich seul est en cas de mettre à la disposition de la Confédération et des artistes des salles d'exposition suffisantes, mais seulement pour l'année 1925. Il est de l'intérêt des artistes qu'un

Salon fédéral soit possible toujours et partout, d'où la nécessité du maintien du Bâtiment transportable, si l'on ne trouve pas d'autre solution. En même temps s'ouvre la question de la participation aux Expositions internationales de Venise. Pour y participer régulièrement le plus sûr serait d'avoir un pavillon (Proposition de notre collègue Chiesa). Cette question aussi devra être examinée par le Comité central. Les propositions pour la nomination du Jury du Salon de Zurich 1925 seront publiées dans le Bulletin. (Voir le résultat de la votation des sections à la page 5/6).

Fin de la séance à 5.20 h. *R. W. Huber.*

Séance du Comité central

le 28 mars 1925, à Olten

Sont présents: MM. Righini, Mairet, Blailé, Stauffer.

Sont absents: MM. Hermanjat et Liner.

Le Comité central a pris entre autres les décisions suivantes:

La lettre de la Section de Genève du 27 novembre 1924 sera publiée sans préavis:

Genève, le 27 novembre 1924.

Monsieur Righini, Président de la Société des P. S. et A. S.
Zurich.

Monsieur le Président,

La Section genevoise de la Société des P. S. et A. S. lors de sa dernière séance a formulé quelques remarques au sujet de l'exposition de la Société, actuellement ouverte au Kunsthaus de Zurich. En conformité d'un vote unanime des assistants nous avons le devoir de vous les communiquer. En se basant sur les chiffres du catalogue vous constaterez que le 28 % des sociétaires est représenté dans la dite exposition (176 exposants, 628 membres) et que la section de Genève y participe pour le 4 % (24 exposants, 628 membre) et cependant notre section est forte de 128 membres soit le 21 % de la société, et nous estimons qu'au point de vue artistique, si elle n'est pas meilleure qu'une autre section, elle n'est certainement pas plus mauvaise. Mais nous tenons à vous faire remarquer surtout qu'un groupement qui se manifeste que par le 28 % de ses membres, ce qui fait le 18 % pour la section de Genève, n'est plus une société selon le code civil suisse qui nous régit (art. 60 et suivants) et dont l'esprit est: «Tous les sociétaires ont les mêmes droits et les mêmes devoirs».

Les raisons de la faible participation de notre section sont diverses, et sont toutes les conséquences du mode d'organisation de nos expositions, actuellement en vigueur.